



Bulletin d'Adhésion

Bulletin à compléter et à retourner à ACB44 - 24 quai de la Fosse - 44000 Nantes accompagné de votre règlement

PERSONNE PHYSIQUE

Nom : Prénom :

PERSONNE MORALE

Nom de la structure :

Nom du représentant :

Fonction :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Courriel :

Site internet :

Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression.

DEVENEZ BÉNÉVOLE

Intégrez le conseil d'administration, partagez vos idées, donnez un coup de main lors d'événements ponctuels... N'hésitez pas à proposer vos talents et compétences !

COTISATION* POUR L'ANNÉE

Cotisation Personne morale 40 €

Cotisation Personne physique 25 €

Je souhaite faire un don* supplémentaire €

* Les cotisation et dons sont déductibles des impôts pour
• les personnes morales imposables : à hauteur de 60%
• les personnes physiques imposables : à hauteur de 66%
Un reçu sera envoyé à réception de votre règlement

Règlement d'un montant de€

o Par chèque à l'ordre de l'Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique

o Par espèces o Par virement

o En ligne sur Hello Asso

Fait à Signature

Le

Réservé à l'Agence Culturelle Bretonne

Date de réception :

Mode de règlement :

Droit de vote à l'AG de l'année :

N° de chèque :

Banque :

Date du chèque :

Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique

Ajañs Sevenadurel Breizhek
Liger-Atlantel



Ajenç Qhultural Bertonn
de Louèrr-Atlantiq

Créée en 1995, l'Agence Culturelle Bretonne est basée dans le centre-ville de Nantes et travaille sur tout le département de Loire-Atlantique. Elle y joue un rôle fédérateur pour différents publics : associations, public, institutions, entreprises, établissements scolaires...

L'objectif de l'ACB44 est de promouvoir et développer la culture bretonne sur la Loire-Atlantique.

Ses missions :

Communication



Coordination



Représentation



Conseil & soutien



Événementiel



Diffusion



150 ADHÉRENTS

L'Agence Culturelle Bretonne compte plus de 150 adhérents sur tout le département : individuels, entreprises et associations de domaines divers et variés : musique, danse, langues, sports, médias, festivals, etc.

735 ÉVÉNEMENTS

Concerts, festoù deiz ha noz, conférences, expositions, stages et ateliers, l'Agence Culturelle Bretonne diffuse en moyenne chaque année 735 événements auprès de plus de 2 200 contacts.

LE PROJET KEJADENN

L'Agence Culturelle Bretonne projette de s'agrandir pour continuer à promouvoir la culture bretonne sous toutes ses formes dans tout le département de Loire-Atlantique. Elle souhaite aussi mettre en avant la diversité linguistique en ouvrant un lieu où les langues de Bretagne seraient langues d'usage.

Situé dans l'hypercentre de Nantes il sera ouvert à tous les publics : du touriste au brittophone avisé.

L'objectif est d'avoir un lieu moderne, attractif et modulable qui s'adapte aux activités du site et de son évolution. La surface visée est de 300m² où plusieurs espaces se côtoieront : accueil, bureaux de l'Agence Culturelle Bretonne, bar et restauration, boutique, espace de coworking, salles de réunion...

Ce projet est soutenu par la Ville de Nantes.



Agence Culturelle Bretonne

24 quai de la Fosse - 44000 Nantes

02 51 84 16 07 - 07 49 91 44 62 - degemer@acb44.bzh - acb44.bzh